

<p style="text-align: center;">Formation Postgraduée de Médecin spécialiste en hématologie clinique Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV)</p>
--

1. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION POSTGRADUEE (EFP)

Dénomination exacte du service

Service d'hématologie (HEM). HEM est une unité du Département de médecine (DM).

Adresse

CHUV, rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne.

Catégorie de l'EFP

Catégorie A.

Date de reconnaissance FMH de l'EFP

1977

Responsable de l'EFP

Professeur **Michel Duchosal**, médecin-chef de service, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne, FAMH en analytique hématologique et diagnostic ADN/ARN.

Remplaçant du responsable de l'EFP

Professeur associé **Olivier Spertini**, médecin-chef, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne, FAMH en analytique hématologique et diagnostic ADN/ARN.

Cadres de l'EFP

- Professeur assistante **Anne Angelillo-Scherrer**, médecin adjoint (temps partiel), Spécialiste en Hématologie et Médecine interne.
- Dr **Jean-Philippe Grob**, ME, médecin adjoint (temps partiel), Spécialiste en Hématologie et Médecine Interne, FAMH en analytique hématologique.
- Dr **Michèle Stalder**, médecin adjoint (temps partiel), Spécialiste en Hématologie et Oncologie, FAMH en analytique hématologique.
- Professeur **Jean-Daniel Tissot**, (temps partiel), Spécialiste en Hématologie et Médecine interne, FAMH en analytique hématologique, médecin directeur SRTS VD et Unité de Médecine Transfusionnelle, CHUV, directeur médical CHUV.
- Dr **Anne Rosselet**, médecin agréé, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne.
-

Chefs de clinique de l'EFP

- Dr **Jean-François Lambert**, chef de clinique, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne.
- Dr **Anne Cairoli**, chef de clinique, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne.
- Dr **Sabine Blum**, chef de clinique, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne.
- Dr **Elena Bianchi**, chef de clinique, Spécialiste en Hématologie et Médecine interne.

Nombre de postes de l'EFP

3 postes à plein temps pour la formation postgraduée en Hématologie.

Profil du médecin en formation

Médecin ayant accompli 2 ans ou plus de formation postgraduée (FP) en Médecine interne.

Durée possible reconnue de la FP

4 ans (Place de formation de Catégorie A selon le Programme de FP en Hématologie).

Horaire, gardes et piquets

Horaire : selon les normes en vigueur au CHUV, soit 50 heures par semaine .

Les gardes et piquets sont assurés par les médecins cadres, les chefs de clinique et les médecins assistants selon une liste pré-établie. *En règle générale, 2 gardes par trimestre.*

Gardes : les samedis et dimanches matin de 08h30 à 12h30.

Piquets à domicile : les samedis et dimanches après-midi de 12h30 à 18h00.

Les piquets de nuits sont assurés par les médecins cadres et les chefs de clinique.

Vacances : 5 semaines par an.

Organisation de l'EFP

Activité d'hématologie clinique :

Les consultations ambulatoires ont lieu principalement au Centre Médical Ambulatoire (CMA) de la Policlinique Universitaire de Médecine (PMU) et au Centre coordonné d'oncologie (CCO).

Modes de fonctionnement et collaborations entre le Service d'hématologie et ses partenaires oncologiques et internistes sur le site du CHUV :

- **Lymphomes** : HEM partage avec le CePO (Centre pluridisciplinaire d'oncologie) la responsabilité de la prise en charge ambulatoire; de plus, supervision directe par HEM de 2 lits de l'unité d'hospitalisation oncologique (UTO).
- **Leucémies aiguës, défaillances médullaires, transplantations de cellules souches hématopoïétiques (CSHA)** : les médecins HEM ont la responsabilité du traitement hématologique hospitalier à l'unité d'isolement (MINK) du département de médecine (DM) (unité de 14 lits dont la responsabilité générale est du ressort du Service des maladies infectieuses). Lorsque les patients concernés ont une prise en charge ambulatoire, ils sont suivis par les médecins de HEM.
- **Autres affections hématologiques** : les médecins HEM fonctionnent comme consultants auprès des différents services demandeurs. Rarement, dans le DM et en cas de monopathologie hématologique, ils peuvent assumer la responsabilité directe de la prise en charge du patient concerné.

Infrastructure de l'EFP

- Bibliothèque, vidéothèque et banques de données : Bibliothèque Universitaire de Médecine (BFM).
- Accès internet et intranet : place de travail.
- Périodiques médicaux : BFM et accès intranet (<http://perunil.unil.ch/periodiques/index.html>)
- Accès répertoire programme de transplantation de CSHA : place de travail (Disque M/SHARE/Programme_CSHA).
- Organisation du poste de travail : individuelle.
- Infrastructure du poste de travail : table de travail avec PC pour chaque assistant.

Mode de prise en charge du médecin en formation

- Chaque médecin en formation a un tuteur, médecin formateur, pour la FP.
- La FP s'articule selon les dispositions du programme de FP de la FMH « Spécialiste FMH en hématologie » du 1^{er} janvier 2001.
- Planification du temps de formation: 10% de FP théorique, 90% de FP pratique.

La FP pratique est acquise au cours de rotations, généralement de 3 mois, dans les trois secteurs d'activité (hématologie générale y inclus hémostaséologie, leucémies, lymphomes). Le service d'hématologie du CHUV offre une possibilité de formation complète dans tous les domaines de l'hématologie à l'exception de la phase technique de la greffe allogénique de cellules souches hématopoïétique (les indications, la phase décisionnelle, et la période post-allotransplantation le sont lors des réunions de transplantation médullaire VD-GE et lorsque les patients allogreffés sont contrôlés). Cette formation technique peut être acquise lors d'un stage ou un échange avec le service d'hématologie des Hôpitaux universitaires de Genève. Chaque médecin en formation passe à plusieurs reprises dans chaque rotation. La prise en charge de patients atteints d'affections hématologiques est une mission principale du service. Cette mission est exécutée par le couple formé entre le médecin formateur et le médecin en formation. La responsabilité du médecin formateur est d'évaluer et de reconnaître l'évolution de la compétence du médecin en formation et, lorsque ceci est approprié, de déléguer à ce dernier certains aspects de ses responsabilités.

Le médecin en formation tient régulièrement à jour un livre de bord (« Logbook ») de la formation postgraduée en Hématologie qui lui est remis au début de sa première période de formation spécifique et qui l'accompagnera jusqu'à la fin de celle-ci. L'évaluation de ce logbook par le formateur permet de vérifier l'acquisition des connaissances et compétences requises par le programme de FP.

La bonne réalisation de ce processus et sa progression au cours du temps est un objectif central de la FP.

Base contractuelle de la FP

- Contrat d'engagement, plan de formation et cahier des charges.
- Programme de FP individuelle avec objectifs d'apprentissage.
- Livre de bord (« Logbook ») de la formation postgraduée spécifique individuelle.
- Catalogue du Programme de FP en Hématologie de la FMH du 1^{er} janvier 2001.
- Liste des congrès et cours de FP agréés par la SSH.
- Définition écrite des procédures et techniques hématologiques appliquées dans l'EFP. La liste actualisée des attitudes relatives à la prise en charge des patients atteints de lymphome, de leucémie ou de thrombose veineuse profonde est disponible sur le site.
- Formation spécifique dans le cadre des procédures en vigueur du programme lausannois de transplantation de CSHA.

Plan de carrière

L'engagement d'un médecin en formation d'hématologie passe par l'élaboration écrite d'un plan de carrière individualisé. Celui-ci sera élaboré par le médecin intéressé et le chef de service en tenant compte de l'orientation future désirée de l'activité notamment en ce qui concerne l'environnement (universitaire, hospitalier, pratique privée, autre) et l'intérêt ou non pour un domaine particulier de l'hématologie.

2. CATALOGUE DE FORMATION DE L'EFP

Points du catalogue pouvant être obtenus dans l'EFP

L'EFP est un centre de formation de catégorie A. Il est possible d'y acquérir les connaissances et compétences requises de la FP en hématologie clinique et hémostaséologie ainsi qu'en analytique médicale figurant sous les chiffres 3.1 et 3.2 du programme de FP « Spécialiste FMH en hématologie ».

Points du catalogue pouvant être acquis dans d'autres services sur le site du CHUV

- Médecine transfusionnelle et immunohématologie au Service Régional de transfusion sanguine SRTS VD (catégorie D1).
- Laboratoire de recherche en hématologie au Laboratoire de recherche en oncologie pédiatrique (catégorie D3).
- Oncologie médicale au Centre pluridisciplinaire d'oncologie (1 an à option).

Possibilité d'activité analytique hématologique

Le Laboratoire central d'hématologie (LCH) est un établissement de catégorie D2 selon le programme de FP FMH Hématologie. Les médecins cadres de HEM ont aussi une activité au LCH. Le LCH est reconnu pour la formation FAMH en hématologie analytique ainsi que pour le complément ADN/ARN. En plus du LCH, le service abrite des laboratoires de recherche en hématologie appartenant à la catégorie D3 du programme de FP précité.

Buts quantitatifs fixés et calendrier

Programme individuel de FP avec objectifs d'apprentissage en fonction des évaluations régulières des acquisitions des connaissances et compétences du médecin en formation.

Possibilités de cours/colloques de FP théoriques

Au CHUV, participation aux colloques et séminaires figurant dans le programme hebdomadaire adressé par courrier électronique à chaque médecin du service. De manière plus générale, participation aux congrès et cours de FP organisés ou agréés par la SSH.

Les formations théoriques touchant l'éthique, l'économie de santé, la gestion de l'erreur, la prescription et la formation d'investigateur clinique est centralisée par la Direction médicale du CHUV et les assistants doivent la suivre et documenter le fait dans leur log book.

3. INSTRUCTION PRATIQUE EN HEMATOLOGIE

Les médecins en formation sont accueillis à leur arrivée par un cadre et un chef de clinique du service. Ils reçoivent un cahier de l'assistant comprenant la définition du poste, le mode de fonctionnement du service, les responsabilités, les objectifs d'apprentissage et les procédures d'évaluation.

4. INSTRUCTION THEORIQUE EN HEMATOLOGIE

Les objectifs d'apprentissage théorique sont définis dans le document FP « Spécialiste FMH en hématologie » du 1^{er} janvier 2001.

5. CONTROLES FP

Evaluation annuelle du candidat par le médecin chef du service. Rapports écrits d'évaluation sur la formule de l'ISFM (FMH) avec également visa des éléments acquis dans le logbook.

Autorité de recours : Conseil de surveillance de la formation en hématologie. Ce conseil est composé du responsable de l'EFP, du médecin directeur du SRTS VD et du Chef du DM.